



Envoyé en préfecture le 18/12/2015

Reçu en préfecture le 18/12/2015

Affiché le

SLOW

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015/126

OBJET : ATTRIBUTION DE MARCHES PUBLICS RELATIF A L'ACHAT DE BACS ROULANTS POUR LES ORDURES MENAGERES

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 28

Nombre de Conseillers présents et représentés : 37

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 8 décembre 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 8 décembre 2015

La séance est ouverte

Le 15 décembre 2015 l'année deux mille quinze à 18 h 30
à BEAUTIRAN - Espace Culturel Gilles PEZAT

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	A	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M.TAMARELLE
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M.DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	A	
Nathalie ROUSSELOT	E	Mme BOURROUSSE	Jean-Paul MERCADIE		
Félicie DURAND	E	M.LARRUE	Laure BENCTEUX	E	M.CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	A		Jean-François BORDELAIS	E	Mme BURTIN DAUZAN
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.GAZEAU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame EYL est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

ATTRIBUTION DE MARCHÉS PUBLICS RELATIFS A L'ACHAT DE BACS ROULANTS POUR LES ORDURES MENAGERES

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, et notamment son article 3 4° alinéa 1^{er} portant sur l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés,

Vu les articles L.2122-21, L.2122-21-1 et L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles 33 (3ème alinéa), 57 à 59 relatifs à la procédure d'Appel d'Offres Ouvert du Code des marchés publics,

Vu la délibération n°2015/28 du Conseil Communautaire du 3 mars 2015 autorisant le lancement d'une consultation pour l'achat de bacs roulants pour les ordures ménagères,

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 12 juin 2015,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Exposé

La Communauté de Communes de Montesquieu a procédé au lancement d'une consultation concernant l'achat et la distribution d'un parc de bacs roulants neufs destinés à la collecte des déchets ménagers et fourniture des pièces détachées, lavage de bacs roulants, acquisition et maintenance d'un logiciel des bacs et pièces détachées. Cette consultation se décompose en trois lots :

- Le lot n° 1 portant sur l'achat et la distribution d'un parc de bacs roulants neufs destinés à la collecte des déchets ménagers et fourniture des pièces détachées correspondantes,
- Le lot n° 2 portant sur une prestation de lavage des bacs collectifs et affectés au service public,
- Le lot n° 3 portant sur l'acquisition et la maintenance d'un logiciel de gestion du parc de bacs et des pièces détachées.

Dans le cadre du lot n°3, le représentant du pouvoir adjudicateur a décidé de déclarer ce lot sans suite au motif économique pour insuffisance de concurrence, et de relancer en procédure adaptée en application de l'article 27-III (avant-dernier alinéa) du code des marchés publics avec publicité préalable.

Les deux autres lots ont été examinés par la Commission d'Appel d'Offres réunie le 12 juin 2015.

A l'issue de cette Commission, le représentant du pouvoir adjudicateur a décidé :

- pour le lot n° 1 : de signer le marché n°2015-09-01 avec l'opérateur économique CONTENUR pour un montant total indicatif de 989 044,16 € TTC sur la durée totale du marché. La période d'exécution du marché commence à sa date de notification pour une période de 24 mois, reconductible 1 fois pour une période de 12 mois et 1 fois pour une période allant de la fin de la période d'exécution précédente jusqu'au 30/06/2019. La durée maximale du marché est de quatre ans.
- Pour le lot n° 2 : de signer le marché n°2015-09-02 avec l'opérateur économique CITEC ENVIRONNEMENT pour un prix unitaire de 21,36 € TTC le m³. La date de début d'exécution de la prestation est le 1^{er} janvier 2016 pour une période de 24 mois, reconductible 1 fois pour une période de 12 mois et 1 fois pour une période allant de la fin de la période d'exécution précédente jusqu'au 30/06/2019. La durée maximale du marché est de quatre ans.

A l'issue de la consultation en procédure adaptée relative au lot n° 3, le représentant du pouvoir adjudicateur a décidé, au regard des conclusions du rapport d'analyse des offres, de signer le marché n°2015-26 avec l'opérateur économique GESBAC ENVIRONNEMENT pour un montant global et forfaitaire de 22 680 € TTC (toutes tranches confondues). La période d'exécution du marché commence à la date de notification jusqu'au 30/06/2019.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) **Décide** de suivre les décisions prises par le représentant du pouvoir adjudicateur,

2°) **Autorise** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes aux marchés n° 2015-09-01, n° 2015-09-02 et n° 2015-26.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac,
Le 15 décembre 2015
Le Président
Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement

The image shows a handwritten signature in black ink to the left of a circular official seal. The seal features a central emblem and the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARTILLAC' around the perimeter.